

Les problèmes de transmission et de diffusion de la langue arabe un obstacle au processus d'arabisation

Abdelaziz Kesbi¹

Introduction

Cet article sera une tentative de discuter l'un des problèmes d'arabisation, à savoir celui de la transmission de la langue arabe classique par le biais des imprimés et des méthodes d'enseignement. Nous mettons l'accent sur les différents écueils que rencontre l'enseignement-apprentissage de la langue arabe.

L'une des causes du problème de la transmission de la langue arabe est l'existence d'un grand nombre de langues et de dialectes dans la carte linguistique marocaine. De plus, les apprenants affrontent des problèmes d'apprentissage de l'arabe à cause de l'utilisation des méthodes traditionnelles d'enseignement. La transmission de la langue arabe est jugée insuffisante en raison de la difficulté qu'a l'apprenant à déchiffrer les documents imprimés. Les textes rédigés en arabe classique constituent un handicap de taille pour

1 - Je remercie vivement les professeurs Bruderemann Cedric, Elhadrati Latifa, El Hassani Moulay Ali, Kesbi Naima, Mahboubi khalid et Narcy Combes Jean-paul pour avoir lus et commenté les versions précédentes de cet article.

les apprenants; ils les considèrent comme des talismans impénétrables. Par ailleurs, l'utilisation intensive de la langue française dans l'administration et l'enseignement a favorisé cet éloignement vis-à-vis de la langue arabe.

Est-il alors possible d'affirmer que l'arabe est une langue 'parfaite'? Les apprenants de la langue française sont également confrontés à de nombreux problèmes dûs aux difficultés, à savoir : l'échec d'enseigner cette langue dans des contextes différents, par exemple, en France et au Maroc, ses compromis arbitraires entre le graphique et le phonique dans la langue, ainsi que l'exclusion par la France, en général, de tout autre pays francophone de proposer une réforme de cette langue. En outre, le bilinguisme arabo-français adopté suscite des réactions contradictoires. On remarque également que les langues française et arabe, comparées à la langue anglaise, sont, à des degrés différents, toutes les deux obsolètes en ce qui concerne l'accès à la technologie. Il n'en reste pas moins que le français est prédominant dans la société marocaine malgré des doutes sur les véritables objectifs de la francophonie.

La transmission de la langue arabe

Dans une interview, le professeur Lakhdar-Ghazal a déclaré que l'un des principaux problèmes d'arabisation est celui de la transmission de la langue (Zirari, 1992). Ce constat concerne non seulement les documents imprimés mais aussi les méthodes d'enseignement de langue arabe.

La substitution de l'arabe au français pose le problème de la transmission et la diffusion de la langue officielle. Face au nombre considérable de langues et dialectes présents dans la carte linguistique du Maroc, la question est : quelle langue adoptée pour contenir les savoirs véhiculés dans des langues étrangères ? (Lakhdar-Ghazal, 1977)

L'arabe classique semble être la langue choisie à l'unanimité pour être l'instrument d'arabisation. Les raisons sont multiples, notamment celle manifestée par le désir d'unification avec le monde arabe, vu que L'arabe classique représente l'unité culturelle arabe. Pourtant, il est incontestable de dire que la promotion sociale et culturelle dans la société marocaine est subordonnée à la maîtrise des langues étrangères. La question que Lakhdar-

Ghazal (ibid.) se pose encore une fois est : pourquoi est-il difficile pour un marocain d'apprendre l'arabe?

Une des réponses possibles à cette question est que les méthodes d'enseignement de la langue officielle ne sont pas aussi efficaces que celles de l'enseignement des langues étrangères. Par exemple, il ya un besoin de simplifier la façon traditionnelle d'enseigner la grammaire, qui est héritée d'une longue tradition nécessitant une coûteuse période d'apprentissage. L'enseignement traditionnel de l'arabe classique ne prend pas en compte l'impact des langues maternelles. En outre, des études pédagogiques et linguistiques traitant le problème du passage des dialectes à l'arabe classique font défaut (Lakhdar-Ghazal, ibid.).

Aucune réforme ne sera possible /.../ tant qu'il y aura une langue pour la science et une autre pour la communication. Ou bien celle-ci devrait s'élever ou bien la langue de la science devrait s'abaisser jusqu'à ce qu'elles s'unissent. C'est alors seulement qu'il y aura la pensée rigoureuse et la langue qui émane de la vie réelle.

(Amine, 1971: 215 cité dans Benjelloun, 1990: 354)

Le principal objectif serait la réduction de l'écart entre l'arabe classique et la langue maternelle² afin de faire de la langue de la science une langue de communication. Benjelloun (ibid.) affirme que l'enfant doit continuer à apprendre à parler. L'enfant commence à la maison l'apprentissage de la communication. Dès qu'il se retrouve à l'école, les enseignants de la langue font comme si il avait terminé ce processus, d'où la nécessité de la revalorisation de la langue maternelle si on veut en faire un moyen de préapprentissage avant toute acquisition d'une langue seconde. Pourtant, le passage de la langue maternelle à l'arabe classique est fait d'une façon abrupte, sans aucune liaison entre la compétence orale non écrite de l'enfant et son écrit non-dit.

/.../ de la langue maternelle, de l'oral qui ne s'écrit pas, il est projeté dans l'écrit qui ne se parle pas.

2 - Ici, on parle d'arabe marocain, les autres langues maternelles berbères révèlent un problème différent et sérieux du fait de leurs différences génétiques avec l'arabe classique.

(Benjelloun, 1990: 359)

Pour illustrer cela, l'enfant est obligé d'apprendre à l'école des mots tels que /manzil/ qui veut dire 'maison', alors qu'il a dans sa langue maternelle le mot /da:r/, qui fait partie à la fois de l'arabe marocain et de l'arabe classique. Une continuité serait créée entre les deux idiomes sans aucun écart explicite. Ainsi, les premières étapes de l'apprentissage de l'arabe classique pourraient être d'enseigner les similitudes avec l'arabe marocain avant de passer aux différences.

Les méthodes d'enseignement ne sont pas la seule cause de la transmission boiteuse de la langue. L'autre aléa de l'arabe est son mode d'écriture qui engendre des problèmes de lecture et déchiffrage de textes. Les graphies dans la langue arabe ne comportent pas les voyelles; elles ne sont pas écrites. Il en résulte que l'apprenant arabe est obligé de comprendre pour lire alors que dans les langues européennes, c'est l'inverse, on lit pour comprendre! Cette tâche est difficile, surtout pour un débutant. khdar-Ghazal, (Ibid.) cite Anastase Marie Alarmai qui a déclaré que la principale différence entre les Arabes et les autres, c'est que les premiers étudient les règles de la langue arabe afin d'apprendre à lire tandis que les derniers lisent pour apprendre les sciences.

Avant, La raison de la non-existence de voyelles dans le document imprimé avait été purement technique. Pour rédiger un texte arabe, comparé à un texte latin, les dactylographes ont besoin de plus de touches du clavier d'une machine à écrire. La cause en est la complexité de l'écriture en arabe ; par exemple, la même lettre est écrite différemment selon qu'elle est située au début, au milieu ou à la fin d'un mot. En outre, le fait que les voyelles en arabe sont positionnées sous ou au-dessus des consonnes soulève un autre problème pour le processus de normalisation mécanique de l'impression. (Lakhdar-Ghazal, ibid.). Aujourd'hui, les ordinateurs sont capables d'écrire les voyelles sans changer la forme des mots. Pourtant, les voyelles figurent rarement, sinon jamais, dans les documents imprimés, ce qui rend difficile le déchiffrage des textes en arabe.

Les difficultés de l'apprentissage de la langue arabe

Une complexité pédagogique réside dans la situation de diglossie voire de triglossie au Maroc. En effet, on remarque l'existence d'au moins

trois formes d'arabe, à savoir l'arabe classique, l'arabe médian et l'arabe marocain. Néanmoins, ce problème peut être résolu en essayant d'éradiquer l'analphabétisme et de réduire les écarts, en particulier, entre l'arabe marocain et l'arabe classique (Ennaji, 1991), (Moatassime, 1992).

Un autre problème qui émerge est la difficulté de l'arabe classique pour un enfant qui a le tamazight comme langue maternelle. En fait, la langue arabe, comparée au Tamazight, est toujours prédominante au Maroc³ : donc l'enfant tamazighophone doit l'apprendre. Par conséquent, les chercheurs devraient trouver des moyens pour faciliter le passage des dialectes tamazight à l'arabe; inutile de mentionner que les langues maternelles, même si elles ne sont pas écrites, reflètent des cultures que les marocains doivent connaître et préserver. Par conséquent, apprendre l'arabe ne veut pas dire négliger le patrimoine culturel amazigh (Benyaklef, 1980).

Les difficultés de la langue arabe découlent également des structures en place. En effet, plusieurs structures administratives et pédagogiques ont été élaborées en français au cours de la période de la colonisation. Après l'indépendance, l'arabisation de l'administration a été l'un des principaux objectifs des décideurs. Pourtant, dans les secteurs où l'interaction et les transactions commerciales se font des étrangers, l'arabisation n'était pas nécessaire et même jugée inutile (Grandguillaume, 1983). De nos jours, l'indépendance politique du Maroc depuis plus d'un demi-siècle n'a pas entraîné une indépendance linguistique. En fait, si l'administration a été marocanisée et arabisée, les marocains se sentent encore perdus quand les fonctionnaires des administrations optent pour un discours bilingue, sinon français tout court, pour communiquer avec eux; faisant d'un monolingue ou d'un analphabète marocain un être indésirable dans un tel contexte. Quant à l'enseignement, le français est toujours privilégié en tant qu'unique moyen d'enseignement pour les études scientifiques supérieures. Une fois de plus, la maîtrise du français est considérée d'une importance capitale pour un étudiant qui souhaite poursuivre ses études supérieures.

3 - En attendant les réformes linguistiques qui vont accompagnées la stipulation que la langue Amazigh est devenue aussi une langue officielle au Maroc selon la nouvelle constitution.

Les difficultés de l'enseignement concernent deux facteurs: les enseignants et les manuels. Bien que la marocanisation du corps enseignant ait été réalisée il y'a longtemps, on assiste à un grand impact des dialectes égyptiens utilisés dans des feuilletons, des films et des chansons sur l'arabe pratiqué par les étudiants marocains.

La pédagogie a constitué un problème différent. La pédagogie éducative marocaine a été influencée par le modèle français qui met l'accent sur l'observation et la participation active des élèves. En revanche, les enseignants de la langue arabe font usage d'une pédagogie traditionnelle qu'on retrouve généralement dans les écoles coraniques et qui est fondée sur la mémorisation. Par conséquent, l'affrontement entre ces deux méthodes n'a pas abouti à un enseignement de qualité. Aujourd'hui, le problème n'est pas résolu même si tous les enseignants sont marocains, principalement en raison de l'échec du système éducatif marocain bilingue. En effet, les élèves sont en contact avec les deux langues, arabe et française, depuis les premières années de l'école primaire, mais ils ne maîtrisent parfaitement aucune des deux langues.

Une condition pour le succès d'arabisation a été également la disponibilité des manuels scolaires nécessaires⁴. De nos jours, bien que les manuels en arabe soient faits par des enseignants marocains pour des étudiants marocains, le problème de l'aliénation culturelle est réglé mais celui de la pédagogie ne l'est pas. Ainsi, les compétences de lecture et d'écriture sont privilégiées au détriment de l'écoute et de la parole.

En raison de toutes ces difficultés, Laroui (1982) aborde le danger de croire en la perfection de l'arabe classique. Pendant de nombreux siècles, les Arabes ont cru que l'arabe classique était le reflet de la conception du monde des Arabes. Afin de préserver cette conception, les puristes pensent que l'arabe classique devrait être laissé tel qu'il était au cours de l'âge d'or arabe. Cette idée est dangereuse, puisqu'elle rejette toute innovation possible, culturelle ou linguistique. Cette situation est la cause de la coexistence de

4 - Après l'indépendance, Il était possible d'emprunter les manuels scolaires d'Egypte, du Liban ou de tout autre pays arabe du Moyen-Orient. Pourtant, ces livres ont révélé une pédagogie différente qui renvoie à un contexte culturel différent. Une solution serait de traduire tout simplement les manuels du français en arabe. Néanmoins, les mêmes problèmes persistent.

l'arabe classique et l'arabe marocain, d'où la nécessité de réformer l'arabe classique en suivant son développement et changement normal selon les nouvelles exigences du temps présent. L'arabe classique, comme il est maintenant enseigné, ne fournit pas un moyen efficace de communication. En d'autres termes, elle ne favorise pas la transmission d'une culture moderne à la portée des masses dans un court laps de temps.

Les difficultés de l'apprentissage de la langue française

La langue française, qui est l'un des obstacles à l'arabisation, connaît, elle aussi, de nombreuses difficultés. L'échec d'apprentissage de la langue française que connaît la France, surtout chez les enfants issus de familles pauvres qui est dû, entre autre, à la situation de diglossie entre le français de la vie et le français académique, suggère que l'apprentissage et l'enseignement de cette langue ne peuvent pas réussir partout et dans n'importe quelles conditions (Moatassime, 1992).

Le français, qui a été pendant de nombreux siècles seulement parlé, a été amené à des compromis arbitraires pour répondre aux nécessités d'une représentation graphique. Par conséquent, de nombreuses complexités ont surgi quant à l'écart important entre les sons et leur prononciation ; par exemple le graphème /ph / dans le mot français 'pharmacie' est prononcé comme / f /.

En outre, toutes les décisions concernant la langue française sont généralement l'apanage des français excluant ainsi la contribution des autres pays francophones, comme le Maroc, à une quelconque réforme de la langue (Moatassime, *ibid.*).

Néanmoins, conscients de l'importance des langues étrangères, les décideurs ont encouragé un système éducatif bilingue et même multilingue. Cela donne à penser qu'il n'y a pas de contradiction entre le processus d'arabisation et d'enseignement des langues étrangères.

Le bilinguisme arabo-français

Face à l'impossibilité actuelle de mettre en œuvre une arabisation complète du système éducatif, le bilinguisme arabo-français a été considéré comme une option. L'utilisation de l'arabe et du français peut être observée

dans tous les domaines de la vie quotidienne au Maroc. Les réactions face à ce bilinguisme varient considérablement entre ceux qui croient qu'il est un «signe d'aliénation» et un obstacle frustrant, et ceux qui croient que c'est plutôt un «facteur d'enrichissement» (Ennaji, 1991).

Radi (1987) soutient que la recherche et les expériences pédagogiques ont prouvé que l'élève qui utilise sa langue à l'école a plus de chances de réussir. C'est pourquoi l'arabe devrait être le principal moyen d'enseignement à l'école primaire. Tant que l'arabe est la principale langue d'enseignement dans le système éducatif marocain, l'enfant parlant le tamazight doit être préparé pour une transition réussie vers l'arabe. Toutefois, il est facile de remarquer dans les quelques émissions télévisées et radiophoniques transmises en tamazight que cette langue ressemble de plus en plus à un dialecte arabe en raison de l'emprunt excessif de l'arabe (El Couri, 1998).

Aujourd'hui, les chercheurs peuvent avoir accès aux connaissances scientifiques dans un nombre limité de langues. Malheureusement, l'arabe n'est pas un membre de ce "club fermé". Les statistiques concernant les publications scientifiques entre 1880 et 1980 révèlent que 70% sont en anglais, 12% en Russe et seulement 2% en vingt-deux autres langues dont l'arabe (Radi, *ibid.*)⁵. Par conséquent, l'apprentissage des langues étrangères est nécessaire pour suivre le développement rapide de la science. La situation décrite ci-dessus révèle que la langue française et encore plus l'arabe sont à la traîne comme référence à tout progrès technologique. Les chercheurs ont besoin d'attendre dix ou vingt ans pour traduire ce qui est désormais disponible en anglais dans le domaine de la science.

Santucci (1986) décrit ainsi la situation de la langue française au Maghreb. dans les zones urbaines, la présence du français est plus ressentie que dans celles rurales aussi bien dans les secteurs publics que privé. C'est la langue de la formation des décideurs de la classe politique. Même dans les Ministères fortement arabisés, il est fréquent d'utiliser le français dans les réunions importantes. Le français est donc toujours considéré comme un

5 - Ses statistiques varient selon les différents supports, par exemple la simple page d'accueil de wikipedia montre que les articles en anglais s'élèvent à plus 3 357 800 alors que ceux en français sont de 1 076 000 (Mai 2011).

outil de promotion sociale. Ainsi, au Maroc, en 1983, un tiers des enseignants du primaire et près de la moitié des enseignants-stagiaires étaient bilingues, et entre 1972 et 1982, près de 70% d'enseignants-stagiaires du premier cycle ont été formés en français. Par conséquent, les chercheurs peuvent constater l'importance de la présence du français dans le système éducatif marocain.

La vie socioculturelle est également influencée par la présence du français. Ce dernier est le support privilégié pour de nombreux journaux, magazines, radio, et même des programmes de télévision. En outre, le Maroc occupe la sixième position parmi les premiers pays dans le monde à importer des livres en français (Santucci, *ibid.*).

La politique d'arabisation d'enseignement n'a pas seulement modifié le statut du français mais il a également contribué à l'abaissement du niveau de maîtrise de cette langue. Cette situation a conduit dans une certaine mesure à l'échec croissant des étudiants dans les disciplines scientifiques à la faculté des sciences où le français est encore l'unique moyen d'instruction.

Conscients de ces problèmes, les décideurs ont pris de nombreuses décisions dans le but de les résoudre. Ainsi, plus d'heures ont été consacrées à l'enseignement du français. Les enseignants de disciplines scientifiques ont reçu des heures supplémentaires pour introduire la terminologie française. La traduction de terme scientifiques est devenue une discipline scolaire parmi d'autre. Pourtant, aucune des actions entreprises n'a résolu le problème pédagogique majeur de l'échec de communication entre enseignants et étudiants. Il est vrai que le processus d'arabisation des matières scientifiques en particulier a sa part dans ce problème, mais il n'est en aucun cas la seule cause de l'échec du système éducatif marocain (Benlazmia, 1994).

Quoi qu'il en soit, le français joue un rôle éminent au Maroc. En raison de la généralisation croissante de la scolarité et l'explosion démographique, le nombre de francophones augmente. Toutefois, les personnes qui ont une éducation et une culture francophone, comparées aux anglophones, vont diminuer corroborant le changement de statut du français de langue seconde à langue étrangère (Santucci, *ibid.*).

Face à cette situation linguistique conflictuelle entre l'arabe et le français, les Français ont opté pour une gestion douce des conflits. Les autorités locales sont consultées dans les décisions des stratégies adoptées qui sont moins institutionnalisées et moins centralisées. Il s'agit d'une tentative de garder pour le français sa position en tant qu'outil de développement et de coopérer avec les autorités marocaines dans le domaine de l'enseignement du français. Les Français tentent également de diversifier les secteurs susceptibles d'aider l'acquisition linguistique à l'école, comme le cinéma, la radio et la télévision, et de parvenir à un équilibre entre l'enseignement du français et l'arabe, en encourageant l'enseignement et l'apprentissage de la langue arabe dans les écoles françaises établies au Maroc (Santucci, *ibid.*).

Pourtant, l'objectif de la France n'est pas d'aider les pays francophones à se développer. Cette idée est clairement exprimée par le sociolinguiste français Calvet (1974) qui a établi un historique de la notion de «francophonie» pour être en mesure de la définir. L'idée de «francophonie» remonte à 1964. La coïncidence de la naissance de l'idée avec l'indépendance de nombreux pays africains n'était pas accidentelle, elle représente le spectre de l'impérialisme culturel français. A l'exception de la France, tous les pays francophones vivent une situation de bilinguisme. Dans une telle situation linguistique, la relation de domination du français sur les langues autochtones est très répandue. El Couri (1998) remarque à juste titre que la France est le pays le plus monolingue en Europe car elle n'encourage pas ses dialectes locaux tels que l'Occitan, le Basque etc. En outre, elle donne la priorité au français sur toutes les langues étrangères.

Par conséquent, l'existence de la «francophonie» au Maroc est liée à l'histoire de la colonisation des Français. Qu'ils utilisent la langue française pour des objectifs économiques ou pour la création d'un marché mondial dans lequel les produits français peuvent trouver des clients potentiels. La notion de «francophonie» peut également être un instrument des relations internationales au profit de la politique française et de son économie (Elgherbi, 1994).

Les marocains sont loin de tout échange culturel qui peut être bénéfique pour les pays du tiers monde afin de développer leurs particularités culturelles. La «francophonie» de ce point de vue est tout

simplement la culture française, qui vise à représenter un obstacle à la propagation continue de la langue anglaise et même arabe (Elgherbi, *ibid.*).

Néanmoins, selon Calvet (1987) la langue française en baisse en comparaison avec l'anglais. Le français est la langue officielle dans de nombreuses institutions internationales. Il coexiste avec des langues comme l'anglais, l'espagnol, le russe, l'arabe et le chinois. Pourtant, l'anglais semble dépasser le français dans tous les domaines. Le nombre d'anglophones est de loin plus important que les francophones. En outre, les pays anglophones sont les plus développés sur le plan économique, politique et culturel.

Conclusion

Une des solutions proposées pour résoudre le problème de l'apprentissage de l'arabe est d'essayer de combler le fossé entre les langues maternelles et l'arabe classique dans le but de faire de cette langue un outil efficace de communication. En outre, les maisons d'éditions devraient utiliser explicitement les voyelles dans les documents imprimés de sorte que le processus de la lecture, la compréhension et la transmission soit plus facile. Par conséquent, il est à noter que le développement de l'arabe, comme d'autres langues, est lié au développement économique, politique, entre autres, de ses utilisateurs. La langue française est confrontée également à de nombreuses difficultés. En effet, on a montré que l'apprentissage du français ne peut réussir n'importe où et n'importe comment. On a souligné que la France devrait plus impliquer les pays francophones, comme c'est le cas au Québec, davantage aux décisions concernant d'éventuelles réformes de la langue française. On a conclu que le Maroc a opté pour un bilinguisme arabo-français qui a des avantages et des inconvénients. Néanmoins, les langues française et arabe sont à la traîne comme langues de la science et la technologie. Par conséquent, si il y'a un besoin au Maroc pour une langue étrangère ayant accès à la technologie, les décideurs devraient penser à l'anglais. Par conséquent, la notion de francophonie n'est rien d'autre qu'une manière qui péremiser l'hégémonie française politique, économique et linguistique sur les pays francophones sous-développés.

Bibliographie

AL-Lissan Al-Arabi N°45, (1998).

Benjelloun, S. (1990) «*L'arabe de La Langue Maternelle à La Langue De L'enseignement*» in Pleines, J. (ed.) (1990).

Benlazmia, A. (1994) «*L'enseignement de La Langue Française Dans le Contexte de l'Arabisation*» in la Revue de L'association Marocaine Des Enseignants De Français (Eds.) (1994)

Benyaklef, M. (1980) *Pour une Arabisation de Niveau*, impressions Graphoprint, Casablanca.

Calvet, L.J. (1974) *Linguistique et colonialisme*. Ce livre a été partiellement traduit in Ouadghiri (ed.) (1983).

Calvet, L.J. (1987) *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Ce livre a été partiellement traduit in Ouadghiri (ed.) (1993).

El Couri, M. (1998) «*La politique d'arabisation du Maghreb et la position française* » In AL-Lissan Al-Arabi, 1998.

Elgherbi, M. (1994) «*La francophonie, l'arabisation et l'enseignement des langues étrangères au Maroc*» (In Arabic) translated from French by Ouslim, M., Sindi, Meknès.

Ennaji, M. (1991) “*Aspects of Multilingualism in the Maghreb*” in Ennaji, M. (ed.) (1991).

Ennaji, M. (1991) (ed.) *Sociolinguistics of the Maghreb*, International journal of the Sociology of Language, N° 87 Mouton de Gruyter, Berlin.

Grandguillaume, G. (1983) *Arabisation et Politique Linguistique au Maghreb*, Maisonneuve & Larose, Paris.

Henry, J. R. (ed.) (1986) *Nouveaux Enjeux Culturels au Maghreb*, Edition C.N.R.S, Paris.

Lakhdar-Ghazal, A. (1977) *Méthodologie Générale de L'arabisation de Niveau*, I.E.R.A Press, Rabat.

Lamalif N° 190, Month 07, Sonir, Casablanca (1987).

Laroui, A. (1982) «*L'Arabisation et les Particularités de la Présence et de l'Unité Arabe*» (In Arabic). In Le Centre d'Etudes de l'Unité Arabe (In Arabic) (eds. 1982).

Le Centre d'Etudes de l'Unité Arabe (1982) (ed.) *L'arabisation est son rôle dans la consolidation de la présence et l'unité arabe* (In Arabic), I.E.R.A, Beyrouth

Moatassime, A. (1992) *Arabisation et Langue Française au Maghreb*, Presses universitaires de France, Paris.

Quadghiri, A. (1993) *La Francophonie et la Politique Linguistique et Educationnelle Française au Maroc* (In Arabic). Najah Edition, Casablanca.

Pleines, J. (Ed.) (1990) *La Linguistique au Maghreb*, Okad, Rabat.

Radi, A. (1987) «*Arabisation ou Bilinguisme*» In Lamalif (Eds. 1987).

Revue De L'association Marocaine Des Enseignants De Français N° 4, Arabia Alhilal, Rabat (1994).

Santucci, J.C. (1986) «*Le Français au Maghreb Situation Générale Et Perspective D'avenir*» In Henry, J. R. (Ed.) (1986).

Zirari, N. (1992) “*Entretien avec le Professeur Ahmed Lakhdar-Ghazal*” In Le Courrier Informatique N°12. Centre National de Documentation.